



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL SPECIAL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS N°27**

**Publié le 17 mars 2021**



**DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU  
LOGEMENT.....3**

**Secrétariat Général.....3**  
- Arrêté en date du 16 mars 2021 portant délégation de signature aux agents de la DREAL Hauts-de-France.....3



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**DÉCISION**

portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France

**Annule et remplace la décision du 23 novembre 2020**

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,

Vu l'arrêté ministériel du 10 janvier 2019 nommant Monsieur Laurent TAPADINHAS, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Hauts-de-France.

Vu l'arrêté du Préfet du Pas-de-Calais du 24 août 2020 portant délégation de signature à Monsieur Laurent TAPADINHAS, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France,

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020 à :

- **Madame Catherine BARDY**, Directrice Adjointe
- **Madame Virginie MAIREY-POTIER**, Directrice Adjointe
- **Monsieur Matthieu DEWAS**, Directeur Adjoint

Monsieur Francis BOULANGER, Secrétaire Général

Madame Anne LANGUE, Secrétaire Générale adjointe

Madame Nicolas MASERAK, chef du Service Risques

Monsieur Xavier STREBELLE, Adjoint au Chef du service Risques

Monsieur Marc GREVET, chef du service Eau et Nature

Monsieur Didier LHOMME, adjoint au chef du service Eau et Nature

Monsieur John BRUNEVAL, chef du service Énergie par interim, Climat, Logement et Aménagement des Territoires

Madame Séverine FEBVRE, cheffe du service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires

Monsieur John BRUNEVAL, adjoint au chef du service Énergie, Climat, Logement et Aménagement des Territoires

Madame Chantal ADJRIOU, cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale

Madame Paule FANGET, adjointe à la cheffe du service Information, Développement Durable et Évaluation environnementale

Monsieur Lionel MIS, Chef du Service Sécurité des Transports et des Véhicules

Monsieur Thierry THOUMY, adjoint au chef du Service Sécurité des Transports et des véhicules

Monsieur Nicolas LENOIR, adjoint au chef du Service Mobilité et Infrastructures, chef du service par intérim

Monsieur Frédéric MODRZEJEWSKI, Chef de l'Unité Départementale d'Artois

Madame Claire FREY, Adjointe au chef de l'Unité Départementale d'Artois

Monsieur Jean-Marie LECLUSE, Adjoint au chef de l'Unité Départementale d'Artois

Monsieur Arnaud DEPUYDT, Chef de l'Unité Départementale du Littoral

Monsieur Nicolas PACAULT, Adjoint au chef de l'Unité Départementale du Littoral

Monsieur Grégory LEFRANCOIS, Adjoint au chef de l'Unité Départementale du Littoral

#### Article 2-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,

paragraphe I-1 (Mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

Monsieur DHENAIN Roger

Madame DOUMENG Charlotte

Monsieur BALLENGHIEN Luc

Madame TAIN Caroline

Monsieur VANDEWALLE Thomas

Monsieur BOUCHIND'HOMME Philippe

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,

paragraphe I-2 (Environnement Industriel) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent

Monsieur SANTERRE Nicolas

Monsieur COURAPIED Laurent

Monsieur EMIEL Christophe

Monsieur DEBONNE Olivier

Monsieur COLACCINO Sandro

Monsieur VANDEWALLE Thomas

Monsieur PACAULT Nicolas

Madame TAIN Caroline

Monsieur DOURLIN Thomas

Monsieur LECLUSE Jean-Marie

Madame FREY Claire

Monsieur SELIN Gérard

Monsieur HEINA Francky

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,

paragraphe I-3 (Équipements sous pression) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent

Monsieur PHILIPP Maxime

Monsieur CARON Philip

Monsieur DAMIENS Alexandre

Monsieur DAVID Didier

Monsieur DELANNOY Vincent  
Monsieur DUTHOIT Xavier  
Monsieur HAMMER Benoit  
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe I-4 (Production, transport et distribution d'énergie) à :

Monsieur PHILIPP Maxime  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur DAVID Didier  
Monsieur CARON Philip  
Madame MASCARTE Virginie

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe II-1 (Protection de la nature et paysages) à :

Monsieur FLORENT-GIARD Frédéric  
Monsieur BINCE Frédéric  
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe III (Énergie) à :

Madame ASLANIAN Élisabeth  
Monsieur SARDINHA Bruno  
Monsieur BILLET Fabien  
Monsieur FASQUEL Pascal

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe IV-1 (Véhicules) à :

Monsieur BRUNET Didier  
Monsieur PREVOST Sébastien  
Madame LIBERKOWSKI Isabelle  
Monsieur MIS Lionel  
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric  
Madame Claire FREY  
Monsieur Jean-Marie LECLUSE  
Monsieur THOUMY Thierry  
Monsieur BOUSSARD David  
Monsieur BRUNET Didier  
Monsieur DEREUMAUX Patrick  
Monsieur DUPLAT Sébastien  
Monsieur BINDI Philippe  
Monsieur CARIN Grégory  
Monsieur DAUCHEZ Jean-Bernard  
Monsieur VANDEVOORDE Guillaume  
Monsieur PERIN Franck  
Monsieur DEVRED Bruno  
Monsieur DUBRULLE Grégory  
Monsieur MABUT Harry  
Monsieur MARCHAL Eric  
Monsieur OPIGEZ Pascal  
Monsieur VATBLED Philippe  
Monsieur VUYLSTEKER Alexandre  
Monsieur WILLEMART Marcel  
Monsieur PETIT David

Madame LAMAND Stéphanie  
Monsieur LAHONDES Dominique  
Madame GUIMARD Marie-Christine  
Madame MAISON Florence  
Madame ABOULAHCEN Malika  
Monsieur HENRIQUES Francisco  
Madame TONNEL Christine  
Madame MARX Florine

- l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté en date du 24 août 2020,  
paragraphe IV-2 (transports exceptionnels) à :

Monsieur THOUMY Thierry  
Madame CANLERS Elvire

- l'article 1<sup>er</sup> en date du 24 août 2020,  
paragraphe IV-3 (régulation et contrôle des entreprises de transports terrestres) à :

Monsieur DANDREA Daniel  
Monsieur UYTENHOVE Vincent  
Monsieur VINCENT Philippe  
Madame CANLERS Elvire

- l'article 1<sup>er</sup> en date du 24 août 2020,  
paragraphe V-2 (sécurité des transports guidés) à :

Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :

gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

- **décision d'autorisation de réalisation des tests et essais avant mise en exploitation, marche à blanc, essais à vide sur une ligne en exploitation**
- **décision d'approbation de dossiers et de mise en service de nouveaux équipements, dans le cadre de travaux sur une ligne dont l'exploitation est maintenue en parallèle**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

- **décision concernant la gestion des documents**

- Suivi des systèmes en exploitation :

gestion des événements affectant la sécurité :

- **information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles :

- **imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration**
- **décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

- l'article 1<sup>er</sup> en date du 24 août 2020,  
paragraphe V-2 (système de transport publics guidé à vocation historique ou touristique) à :

Monsieur FOLLEBOUT Luc

à l'exception des décisions suivantes :

- Suivi des dossiers et documents d'exploitation réglementaires :

gestion des dossiers associés aux systèmes nouveaux, aux modifications substantielles des systèmes existants et aux réévaluations périodiques de la sécurité des systèmes (DDS, DPS, DAE, DS, DSR, DSA)

**- décision d'autorisation de travaux, de réalisation de tests et essais, de mise en exploitation**

gestion des documents d'exploitation et de leurs modifications (RE, RP, RSE, PIS)

**- décision concernant la gestion des documents**

- Suivi des systèmes en exploitation :

gestion des événements affectant la sécurité

**- information de l'administration centrale (DGITM et CMVOA) et du BEA-TT en lien avec le STRMTG**

gestion des situations sensibles

**- imposition de mesures spécifiques d'analyse, de surveillance ou d'amélioration**

**- mise en demeure de se conformer aux obligations de sécurité**

**- décision de mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

**- décision de lever les mesures restrictives ou suspensives d'exploitation**

Article 3-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 4 en date du 24 août 2020, paragraphe VII (Expert pour le contrôle des épreuves à pression) à :

Madame LIBERKOWSKI Isabelle  
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric  
Monsieur DEPUYDT Arnaud  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur DAVID Didier

Article 4-

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 6 en date du 24 août 2020, paragraphe VIII (Expert pour les essais et épreuves avant mise en exploitation des canalisations de gaz combustible) à :

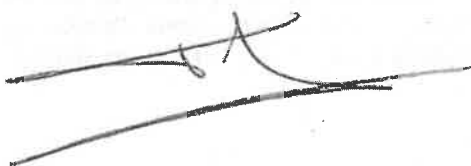
Madame LIBERKOWSKI Isabelle  
Monsieur MODRZEJEWSKI Frédéric  
Monsieur DEPUYDT Arnaud  
Monsieur CHAUVEL Laurent  
Monsieur DAVID Didier

Article 5-

Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais et publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le mardi 16 mars 2021

le Directeur Régional de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement  
des Hauts-de-France

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized name.

Laurent TAPADINHAS